

Sofica Cofinova



COFINOVA

Sociétés de
financement de
l'industrie
cinématographique et
de l'audiovisuel

• 22 ans d'expérience •

Il existe un risque de perte en capital.

La SOFICA représente un placement à risque dont le rendement doit être apprécié en tenant compte de l'avantage fiscal. L'avantage fiscal procuré ne doit pas, à lui seul, motiver l'investissement du client.

Introduction

QU'EST-CE QU'UNE SOFICA ?

Créées par la loi du 11 juillet 1985, à retrouver dans l'article 199 unvicies du CGI les SOFICA sont des sociétés anonymes à Conseil d'Administration. Elles constituent des sociétés d'investissement destinées à la collecte de fonds consacrés exclusivement au financement d'**œuvres audiovisuelles et cinématographiques**.

Lien vers la page du Centre National du Cinéma :



Les SOFICA ont un **rôle essentiel** dans le financement du cinéma et de l'audiovisuel français : près de **2 milliards d'euros** ont été collectés **en 40 ans**, et plus de **3 000 œuvres financées** depuis leur création. C'est un **excellent outil de politique publique** garant d'un haut niveau de production et de **diversité culturelle**, piloté par une triple tutelle : la DGFIP, l'AMF, et CNC au Ministère de la Culture. Tous les ans, ce sont 65 millions d'euros investis dans 180 oeuvres (soit un film français sur trois).

Le dispositif a été évalué à plusieurs reprises par les pouvoirs publics ces dernières années :

- En 2011, l'IGF lui attribue la note maximale de 3/3 ;
- En 2014, la Cour des Comptes relève son caractère "crucial" dans le financement de la production ;
- En 2023, la Cour des Comptes fixe 3 critères d'efficience aux dépenses fiscales, tous 3 vérifiés par les Sofica ;
- En 2025, l'IGF constate que "le dispositif se distingue par son caractère pilotable et apparaît aujourd'hui efficient".



Le marché du cinéma en 2025-2026.

Malgré un contexte mondial fragilisé, le cinéma français affiche en 2025 une solidité remarquable :

- un marché domestique puissant, avec la première fréquentation européenne et une part de marché nationale exceptionnellement élevée (≈ 157 millions d'entrées ; $\approx 38\%$ de part de marché pour les films français et $+15\%$ d'entrées en janvier 2026 vs. 2025) ;
- une production soutenue et bien financée, le dispositif SOFICA y contribuant pleinement
- une présence internationale robuste, avec des films français qui continuent de performer hors de France (≈ 42 millions d'entrées à l'étranger ; ≈ 270 M€ de recettes internationales),
- une capacité d'exportation confirmée, en salles comme sur les plateformes, malgré le recul global du marché mondial (≈ 200 M€ de ventes audiovisuelles à l'export),
- une position dominante en Europe, très au-dessus des autres grands marchés continentaux (France ≈ 157 M d'entrées / Allemagne ≈ 85 M / Italie ≈ 65 M).

Le vote du dispositif

Le dispositif SOFICA est revoté tous les ans à l'Assemblée Nationale et fait l'objet d'une prorogation triennale dans le cadre de la loi finance de l'année. Prorogation actuelle prévue par loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023, art. 13, qui étend la période d'application jusqu'au 31 décembre 2026

Sommaire

A PROPOS	-----	05
NOTRE HISTOIRE	-----	06
L'ÉQUIPE	-----	07
LE DISPOSITIF	-----	08
FOCUS COFINOVA	-----	09
NOS FINANCEMENTS	-----	10
NOS ENGAGEMENTS	-----	11
NOS RÉCOMPENSES	-----	12
NOS INVESTISSEMENTS	-----	13
ANNEXES	-----	14



A Propos

QUI SOMMES-NOUS ?



La SOFICA Cofinova a été créée en 2003, par Alexis Dantec, toujours Président des Sofica en activité. Depuis 2003, le CNC a agréé une nouvelle SOFICA tous les ans, totalisant près de **150 millions d'euros** de fonds sous gestion, alloués dans plus de **450 films** de cinéma, **700 projets de scénario**, **80 œuvres audiovisuelles**.

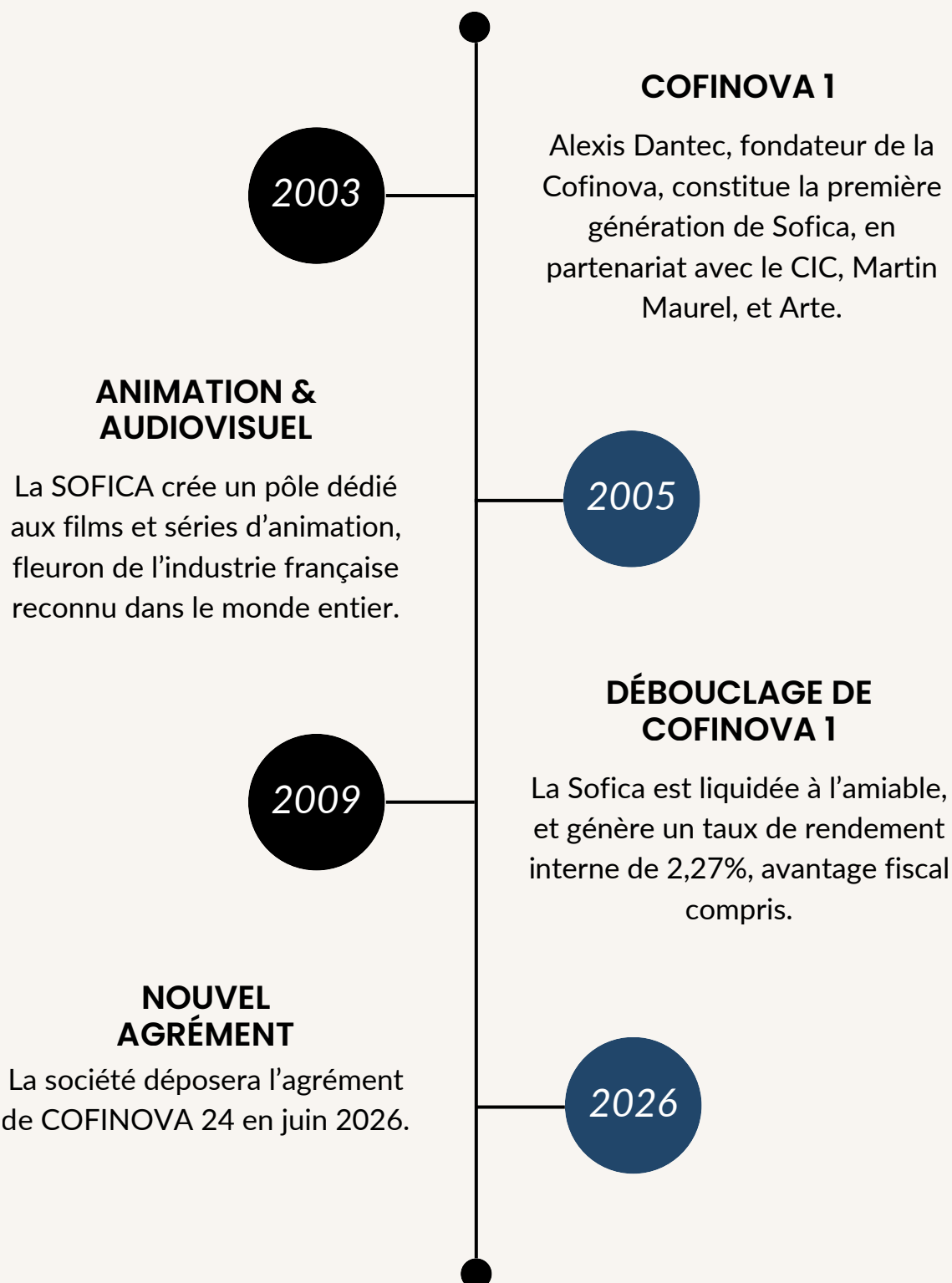
Parmi ces investissements, plusieurs films sont devenus des films à forte notoriété et valeur ; Les Petits Mouchoirs de G. Canet, Des Hommes et des Dieux de X. Beauvois, Joyeux Noël de C. Carion, ou plus récemment Anatomie d'une Chute de J. Triet et Boite Noire de Y. Gozlan.

Nos principaux partenaires commerciaux



Notre Histoire

QUELQUES DATES ...



L'Équipe



ALEXIS DANTEC

FONDATEUR / PRÉSIDENT

Economiste de formation à l'ENSAI et d'expérience au sein du Ministère de l'Economie, Alexis Dantec a ensuite fondé les Sofica COFINOVA. Alexis Dantec dirige des activités de gestion de catalogue, de distribution, d'exploitation, et de production.



TAHEREH KHAZRAI

DIR. INVESTISSEMENTS / DG

Suite à une expérience de 12 ans chez CANAL+, et diplômée de l'ESSEC, Tahereh dirige les investissements de plusieurs SOFICA jusqu'en 2017. Elle produit des documentaires avec sa société, et dirige les investissements des SOFICA Cofinova depuis 2022.



EMMANUELLE MEILHOC

RESPONSABLE LEVÉE DE FONDS & RELATION INVESTISSEURS

Diplômée de Dauphine, et après une expérience au sein du cabinet MAZARS, Emmanuelle a eu une première expérience chez STUDIOCANAL, avant de rejoindre la Sofica en 2020.



TOM FLAMAND

CHARGÉ D'AFFAIRES

Diplômé de Dauphine, et après des expériences en sociétés de production cinématographique, Tom a rejoint COFINOVA en tant que chargé d'affaires en 2020.

Le dispositif

UN ENVIRONNEMENT SÉCURISÉ, UNE STRUCTURE DE DÉCISION RIGOUREUSE

La SOFICA est créée par instruction conjointe de la DGFIP et du CNC délivrant chaque année un agrément à une dizaine de SOFICA. Le fonds est ensuite visé par l'AMF. De plus, le service des agréments du CNC contrôle la nature des investissements réalisés par la SOFICA, et l'ensemble de la chaîne de droits est inscrite au Registre Public du Cinéma et de l'Audiovisuel (RCPA). Un Commissaire du Gouvernement siège au Conseil d'Administration des COFINOVA, et est nommé par arrêté du Ministère de l'Action et des Comptes Publics.

La SOFICA est créée pour une durée de 10 ans mais est liquidée de manière anticipée. La liquidation anticipée, à compter d'une durée minimale de 5 ans, est soumise à l'accord de la DGFIP.

Enfin, la certification des comptes annuels : chez Cofinova, la mission assurée par Deloitte & Associés & Emargence Expert.

Les projets sont sélectionnés au sein de Comités d'Investissements composés de la Directrice Générale, et de conseillers experts de l'industrie chargés d'assister les dirigeants dans leur recherche et l'analyse de projets. Les projets sont ensuite revus en Comité Financier par le Président et un administrateur, puis en Conseil d'Administration.

LA FISCALITÉ

- ✓ Uniquement les personnes physiques
- ✓ réduction d'impôt de 48% des sommes investies
- ✓ Durée minimale de conservation des titres : 5 ans
- ✓ Ne peuvent excéder 25% du revenu net global
- ✓ 18 000 € maximum par foyer fiscal
- ✓ Actions souscrites en numéraire et de forme nominative
- ✓ Sortie des actionnaires par liquidation à l'amiable

Focus Cofinova

1

UNE SOFICA HISTORIQUE

Cofinova est l'une des plus anciennes SOFICA. Son savoir-faire est reconnu du secteur et permet d'avoir une position privilégiée avec les acteurs de la filière.

2

UNE DIVERSIFICATION DU RISQUE

La SOFICA a toujours mis un point d'honneur à soutenir une pluralité de producteurs indépendants. En moyenne, une vingtaine de sociétés de production sont soutenues sur chaque véhicule, parmi lesquelles de solides acteurs fidèles : Trésor, Haut & Court, Nord-Ouest, Superprod.

3

DES FRAIS DE GESTION MAÎTRISÉS

Des frais de gestion de 15% HT du capital social (hors commission de placement de 3% et frais de constitution de 2,75%) pour une SOFICA indépendante (non-adossée à un opérateur bancaire)

4

DES RÉSULTATS DÉMONTRÉS

Les Cofinova présentent parmi les meilleurs retours sur investissement, avec un historique solide de 15 Sofica déjà liquidées. La durée de vie moyenne d'un fonds de 7 ans la rend compétitive sur le marché.

**TRACKRECORD EN ANNEXE****5**

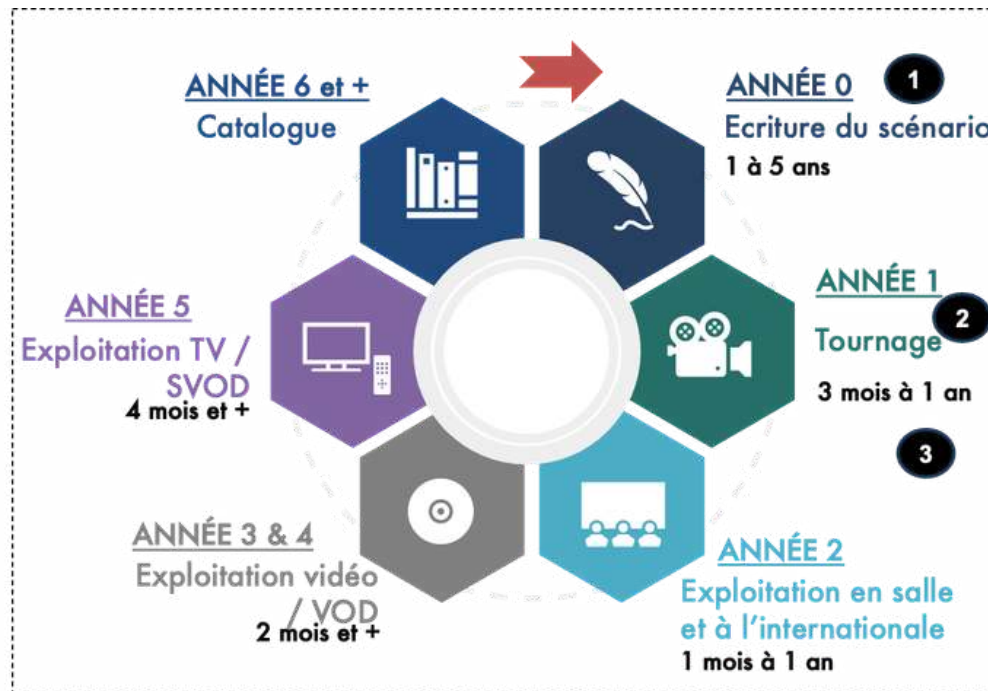
UN PARTENARIAT EXCLUSIF AVEC ARTE

Onze millions d'euros ont été investis dans 200 films soutenus en production ou en développement aux côtés de Arte France Cinéma. Cette alliance singulière a contribué à l'émergence de nouveaux talents : Céline Sciamma, Julia Ducournau, tout en soutenant des grandes signatures : Claire Denis, Xavier Dolan. Ce partenariat sécurise une partie des investissements avec prix convenu à l'avance.



Nos financements

Les SOFICA interviennent en financement à chaque étape du cycle de vie d'une oeuvre.



1 FINANCEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT (25%*)

La SOFICA, à partir d'une filiale dédiée, finance des slates de développement auprès des sociétés de production. Le remboursement a lieu à la mise en production d'un projet (tournage).

2 FINANCEMENT DANS LA PRODUCTION (60%*)

Ces financements seront directement utilisés pour le tournage et la post-production du film. Ils permettent de couvrir les salaires de l'équipe artistique et technique, la location du matériel, les décors, le montage... La SOFICA est indexée aux succès du film, ou convient à l'avance un prix de retour sur investissement.

3 FINANCEMENT DANS LA DISTRIBUTION (15%*)

Les sociétés de distribution se chargent de la promotion du film lors de sa sortie. Les dépenses sont co-financées par les SOFICA, donnant un accès prioritaire aux recettes.

*de l'enveloppe à investir (90% du capital social)

Nos engagements

1**1ER & 2ÈME FILM**

Une part de 40% de l'enveloppe est fléchée vers les premier et deuxième film de cinéaste, afin de promouvoir l'émergence de nouveaux talents sur le marché très concurrentiel de la réalisation.

2**ANIMATION**

La dernière SOFICA agréée s'engage à dédier 15% de son enveloppe à la filière de l'animation, fleuron de l'industrie audiovisuelle française.

3**FILMS À DEVIS MODÉRÉ**

Un part de 75% de l'enveloppe est réservée aux films à moins de 8 millions d'euros. Ces productions sont spécifiquement demandeuses de fonds SOFICA.

4**UN DÉCAISSEMENT DES FONDS OPTIMISÉ**

Une part importante des décaissements des fonds est faite avant tournage, afin de donner à la production la capacité de commencer le tournage dans de bonnes conditions.

5**UN SOUTIEN AUX DOCUMENTAIRES ET OEUVRES EUROPÉENNES**

La SOFICA réserve une enveloppe de 5% pour des oeuvres trouvant moins d'accès aux financement.

6**PRODUCTEURS INDÉPENDANTS**

La SOFICA dédie la quasi-totalité de ses fonds à des acteurs indépendants de capitaux étrangers.



Nos récompenses

DANS LES PLUS GRANDS FESTIVALS ET
CÉRÉMONIES



PALME D'OR

Anatomie d'une Chute - J. Triet

Titane - J. Ducournau

Dheepan - J. Audiard

Entre les murs - L. Cantet



CÉSAR DU MEILLEUR FILM

Anatomie d'une Chute - J. Triet

120 battements par minutes - R. Campillo

Des hommes et des Dieux - X. Beauvois

Lady Chatterley - P. Ferran



OSCAR

Anatomie d'une Chute - J. Triet (Scénario)

Une séparation - A. Farhadi (film international)

Nos investissements



Annexes

CALENDRIER 2026 & TRACKRECORD DES TRI



Caractéristiques principales				Avantage fiscal maximal				Réduction de capital			Liquidation à l'amiable				Retours	
SOFICA	Année souscription	Valeur Initiale de l'action	Taux de Rendement Interne	Avantage fiscal maximal	Année de versement de l'avantage fiscal	Avantage fiscal par action	Part de l'action en risque	Date remboursement d'apport	Remboursement d'apport par action*	Durée en années jusqu'au remboursement apport	Date remboursement final	Remboursement final	Durée en années jusqu'au remboursement final	Valeur Finale de l'action	Taux de retour hors av. fiscal	Taux de retour avec av. fiscal
COFINOVA 1	2003	€ 200	2,27%	48,09%	2004	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 135,65	5,9	€ 135,65	67,83%	115,92%
COFINOVA 2	2004	€ 200	5,71%	48,09%	2005	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 151,45	6,2	€ 151,45	75,73%	123,82%
COFINOVA 3	2005	€ 200	3,01%	48,09%	2006	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 125,50	5,9	€ 125,50	62,75%	110,84%
COFINOVA 4	2006	€ 200	2,41%	48,09%	2007	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 124,02	6,7	€ 124,02	62,01%	110,10%
COFINOVA 5	2007	€ 200	2,69%	48,00%	2008	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 126,63	6,8	€ 126,63	63,32%	111,32%
COFINOVA 6	2008	€ 200	3,88%	48,00%	2009	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 138,86	7,0	€ 138,86	69,43%	117,43%
COFINOVA 7	2009	€ 200	3,71%	48,00%	2010	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 135,74	6,7	€ 135,74	67,87%	115,87%
COFINOVA 8	2010	€ 200	3,55%	48,00%	2011	€ 96	€ 104	-	€ 0	-	-	€ 132,65	6,3	€ 132,65	66,33%	114,33%
COFINOVA 9	2011	€ 200	2,53%	43,00%	2012	€ 86	€ 114	2017	€ 103,00	5,8	2018	€ 32,00	6,9	€ 135,00	67,50%	110,50%
COFINOVA 10	2012	€ 200	2,30%	36,00%	2013	€ 72	€ 128	2019	€ 135,00	5,9	2019	€ 13,03	6,9	€ 148,03	73,88%	109,88%
COFINOVA 11	2013	€ 200	2,34%	36,00%	2014	€ 72	€ 128	2020	€ 123,00	6,1	2021	€ 26,46	7,0	€ 149,46	74,73%	110,73%
COFINOVA 12	2014	€ 200	1,07%	36,00%	2015	€ 72	€ 128	2020	€ 110,00	5,9	2022	€ 27,49	7,9	€ 137,49	68,75%	104,75%
COFINOVA 13	2015	€ 200	1,27%	36,00%	2016	€ 72	€ 128	2021	€ 93,00	5,8	2022	€ 46,08	7,0	€ 139,08	69,54%	105,54%
COFINOVA 14	2016	€ 200	1,24%	36,00%	2017	€ 72	€ 128	2022	€ 111,00	5,9	2023	€ 27,60	7,0	€ 138,60	69,30%	105,30%
COFINOVA 15	2017	€ 200	3,00%	48,00%	2018	€ 96	€ 104	2023	€ 104,00	5,8	2025	€ 22,84	7,3	€ 126,84	63,42%	111,42%
COFINOVA 16	2018	€ 200	Nov. 2025	48,00%	2019	€ 96	€ 104	2024	€ 66,00	5,8	mars-26	mars-26	mars-26	mars-26	mars-26	mars-26
COFINOVA 17	2019	€ 200		48,00%	2020	€ 96	€ 104	2025	€ 78,00	6,0						

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.



Merci !

“Retour au mitan des années 1980. À cette époque, la fréquentation des salles chute sous la barre historique des 175 millions de spectateurs pour la première fois depuis l’après-guerre, les « à-valoir France » – minimums garantis – de distribution en salles diminuent fortement et la naissance de chaînes privées comme Canal +, en 1984, concurrence directement l’expérience au cinéma. Comment dès lors relancer l’industrie cinématographique française ? L’une des solutions proposées est de « mobiliser » l’épargne des Français via un dispositif fiscal qui leur permettrait d’investir dans le secteur en contrepartie d’une réduction d’impôt. C’est la genèse des SAFOCA, qui prennent très vite le nom de SOFICA, une mesure issue du rapport Jean-Denis Bredin sur l’articulation du cinéma et de la télévision privée.”

*extrait du discours de Gaëtan Briel, Président du CNC à l’occasion de la table ronde autour des 40 ans des SOFICA
live à retrouver dans son intégralité [ici](#).*

CONTACT | EMMANUELLE MEILHOC

+33 6 81 58 27 92

meilhoc@cofinova.com